

Relevé de Décisions du Conseil de l'école doctorale ECLIS « Education, Cognition, Langages, Interactions, Santé »

Présentiel, Salle des Conseil, UFR STAPS, Nantes Université, et visioconférence
14h-15h40

Réf : EC-RD n°10 – 11 juin 2024

Ce relevé de décisions à vocation à transmettre rapidement les procédures et modalités de fonctionnement de l'ED ECLIS aux directions des unités de recherche relevant de son périmètre. Il n'est pas exhaustif et pourra être complété par un relevé de discussion du conseil de l'ED également produit et transmis aux directions des unités de recherche, après validation au prochain conseil de l'ED.

Adresse de l'ED ECLIS : <https://ed-eclis.doctorat-paysdelaloire.fr/>

ORDRE DU JOUR

- 1- Informations générales
- 2- Validation du Relevé de discussions du Conseil du 7 mai 2024
- 3- Campagne CDE 2024
- 4- AO mobilité 1er Septembre - 31 Décembre 2024
- 5- Propositions de Formations 2024-2025
- 6- Séminaire Commun ECLIS-ELICCE – mai 2024 – bilan
- 7- Point missions
- 8- Questions diverses

1. Informations générales

Enquêtes sur le devenir des docteurs de l'ED ELICC (Pays de Loire) à 3 ans post-thèse.

Les données sur les enquêtes relatives au devenir des docteur.e.s issu.e.s de l'ED ELICC sont disponibles sur le site [Sphinxonline](https://doctostat.doctorat.org/) (https://doctostat.doctorat.org/). Il est donc possible de consulter ces enquêtes qui seront discutées plus précisément en conseil et présentées lors d'une prochaine journée de l'ED.

Remise des diplômes des docteur.e.s 2023-24 pour l'Université d'Angers : Cette cérémonie se déroulera **le 27 juin au Salon Curnonsky à Angers**. Félicitations aux nouveaux impétrants et bonne continuation dans leurs projets professionnels !

Concours National « Promotion de l'Éthique Professionnel » (Rotary, février 2024) : Félicitations à **Tetiana Marillier et Poevai Lequerre**, doctorantes ECLIS-CREN-LMU qui ont obtenu le **premier prix de l'étape régionale** pour leur essai : « L'éthique professionnelle des enseignants-chercheurs : quelles valeurs prôner et transmettre ?" ! Tout notre soutien pour la phase nationale de ce concours !

2 . Approbation du relevé de discussions du conseil du 7 mai 2024

Le relevé de discussions du conseil du 7 mai a été adressé aux membres du conseil le 27 mai 2024. Aucune remarque sur ce document n'a été formulée ni en amont, ni pendant la séance.

→ **Les membres du conseil valident ce relevé à l'unanimité.**

3 . Campagne CDE 2024

Les candidatures ont été recueillies sur TEBL (la date limite était fixée au 7 juin) : au total 24 candidatures reçues pour 6,5 CDE proposés cette année. Les URs ont jusqu'au 17 juin pour faire remonter les candidat.e.s qui devront être convoqué.e.s pour les auditions de l'ED du 2 juillet (au maximum, 3 candidatures par UR et par CDE ouvert au concours, ce qui ferait à ce stade, 17 candidat.e.s maximum à auditionner !).

Jury :

La proposition de jury pour ce concours est présentée en conseil. Pour rappel, le jury doit être composé, conformément à ce qui a été précisé dans la procédure, des 3 directeurs – directeurs.trice adjoint.e.s (si non impliqué.e.s dans les projets), de 2 enseignant.e.s-chercheur.e.s (non impliqué.e.s dans les projets), d'1 représentant.e des doctorant.e.s, et d'1 membre extérieur. Il est convenu pour le cas où l'un.e des directeurs/trice adjoint.e.s est impliqué.e dans un projet proposé dans ce cadre (ce qui est le cas cette année), qu'un.e enseignant.e chercheur.e supplémentaire soit mobilisé.e.

Aussi, la composition suivante est soumise au vote des membres du conseil : Jérémy Besnard et Christophe Cornu pour la direction de l'ED, Anne Congard, Marta Donnazzan et Bruno Gnassounou pour les enseignant.e.s chercheur.e.s, Valentine Bour pour représenter les doctorant.e.s et Didier Boisson en tant que membre extérieur. **Cette composition est validée à l'unanimité par les membres du conseil.**

Grille d'évaluation : A la demande du pôle doctoral de Nantes Université, la grille d'évaluation des candidat.e.s est modifiée et présentée en séance. **Cette grille est validée à l'unanimité.**

4. Appels d'offre « Mobilité -1^{er} septembre -31 Décembre 2024 »

3 demandes d'aide à la mobilité ont été reçues en réponse à cet appel d'offre pour un budget total demandé de 950 €

Toutes les demandes étant éligibles, et après échanges au sein du conseil, **ce dernier émet un avis favorable à l'unanimité à ces demandes.**

NB : Pour rappel, le Conseil sera amené à préciser ses critères afin de nous permettre de mieux évaluer les projets prioritairement à soutenir en conseil (le cas échéant avec le concours des URs) pour le cas où le budget sollicité dépasser le budget alloué pour cette action par l'ED.

5. Formation

Quatre propositions de formations ont été transmises à l'ED a priori en phase avec les attentes exprimées en réponse au questionnaire de début d'année par les doctorant.e.s de l'ED, 1 autres le serait pour 2024-25.

Les fiches de présentation de ces formations ont été transmises aux membres du conseil préalablement (l'une d'entre elle est reprécisée en séance). Trois formations, centrées sur les préoccupations/spécificité de l'ED ECLIS, sont retenues :

- une formation « Stratégies de communications écrites et orales » proposée par Mr Robin Souron (MCF NU)
- une formation « Du portfolio des compétences à l'insertion professionnelle des docteur.e.s » proposée par Mme Elsa Chackine (CNAM)
- une formation « Atelier d'écriture thèse » proposée par Aude Bretegnier (PU, LMU)

Les membres du conseil émettent, à l'unanimité, un avis favorable à la proposition d'ouverture de ces formations.

Une formation de statistique devrait par ailleurs être proposée en 2024-25. Celle-ci sera discutée en conseil dès réception de la fiche de présentation de la proposition.

Important : Les collègues de l'Université d'Angers et de Le Mans Université souhaitant proposer des formations pour l'ED pourront dorénavant le faire SANS avoir à produire un dossier de vacataire à NU. Ces formations pourront théoriquement entrer dans leur service « Etablissement ».

6. Séminaire Commun ECLIS-ELICCE – mai 2024 – bilan

Le bureau et le conseil de l'ED remercient très chaleureusement le comité d'organisation Breton et Ligérien de ce séminaire de printemps, particulièrement **Valériane Loison et Julien Layahe Cauchy** pour la préparation en amont et la modération des activités pendant le séminaire.

Les enquêtes réalisées à l'issue de ce séminaire, partiellement présentées en conseil, sont toutes très positives et nous encouragent à envisager de reconduire ce type de séminaire à l'avenir (par exemple 92% des participants se sont déclarés intéressés pour participer à un tel séminaire l'an prochain s'il était reconduit !).

9. Questions diverses

A] Calendrier des réunions de conseil ED ECLIS 2024-2025 [merci de noter ces dates]

1/ Les dates de conseil pour 2024-2025 sont validées en séance. Les conseils de l'ED se dérouleront donc (créneau prévu à chaque fois : 14h-17h):

Mardi 17 septembre 2024
Mardi 15 octobre 2024
Mardi 3 décembre 2024
Mardi 25 février 2025
Mardi 6 mai 2025
Mardi 10 juin 2025

2/ La réunion de rentrée et l'assemblée générale de l'ED ECLIS sont programmées le : **Vendredi 22 novembre 2024** (toute la journée). MERCI DE NOTER CETTE DATE.

Un appel à candidature auprès des doctorant.e.s de l'ED pour organiser (en concertation avec le bureau de l'ED) cette journée va être lancé. N'hésitez pas à contacter Elodie Chassagne (ed-eclis@doctorat-paysdelaloire.fr) si vous êtes intéressé.e.s.

3/ Séminaire de printemps de l'ED: Fin mai 2025?

4/Auditions CDE 2025 : 1^{er} juillet 2025

Pour information, des élections pour renouveler les représentants des doctorant.e.s au sein du conseil de l'ED devraient être organisées en novembre 2024 (le collège doctorale des Pays de la Loire devrait communiquer rapidement sur ce point). Aussi, le bureau de l'ED invite les doctorant.e.s à se projeter et à réfléchir à la possibilité de s'investir au sein du conseil de l'ED.

B] CSI : important de faire les réunions CSI avant juin pour réinscription

Le conseil de l'ED rappelle l'importance de réaliser les entretiens CSI dans les calendriers prévus 1/ pour des raisons de gestion administrative et pour pallier à d'éventuel problème d'assurance du ou de la doctorant.e qui serait au laboratoire sans pour autant être à nouveau inscrit.e

La procédure CSI a été discutée en conseil, notamment sur 2 points :

- le premier concerne la **difficulté relative à demander aux membres extérieurs du CSI (référénts) de mettre le rapport CSI sur Améthis**, les obligeant à appréhender un logiciel qu'ils ne connaissent pas et qui complexifie leur rôle. De fait, davantage de souplesse pour permettre soit au- à la doctorant.e, soit à la direction de thèse (même si la encore des réticences sont émises, notamment au regard de ce logiciel qui est un de plus de tous ceux qui sont par ailleurs mobilisés par les ECs , utilisé 1 fois par an (donc nécessitant de se le réapproprié à chaque fois), est demandée. Cette question devra être remontée au collège doctoral des Pays de la Loire pour simplifier/adapter la procédure (e.g. questionnaire/formulaire à renseigner en ligne ?).



- Le second concerne **la question de la partie à renseigner sur les compétences dans le dossier d'avancement à produire par les doctorant.e.s** qui est interrogée. Elle est jugée par certain.e.s trop complexe à renseigner et difficilement compréhensible pour des membres de CSI étrangers. Là encore, une demande de souplesse est posée, laissant la possibilité pour celles et ceux qui trouvent cette partie facile/pertinente à renseigner de le faire, mais permettant à celles et ceux qui souhaitent simplifier cette partie de le faire également. Ce point sera également remonté au collège doctoral des Pays de Loire.

Prochain Conseil de l'ED ECLIS : Mardi 17 septembre 2024, 14h.